

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/70 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>DELIBERATION n°DC2015/38</i>	

Nombre de membres : Le trente et un mars deux mille quinze, à 19h30, le
En exercice : 125 Conseil Communautaire, dûment convoqué, se
Présents : 81 réunit au Chesne sous la présidence de M. Francis
Votants : 93 (dont 12 pouvoirs) SIGNORET.
POUR : 93 (100%) Date de la convocation : 24/03/2015
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00 M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COSSON, Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne LESUEUR Patricia, MASLACH Marie-Odile, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PASSERA Karine, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, BARDIAUX François, BAUSSART Thierry, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLIN Michel, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEFORGE Pierre, DEGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, FREY Hervé, GAVART Régis, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HENRY Philippe, HUREAU Benoît, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LOUIS Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, PONCELET Francis, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno.

Représentés : Madame BAUDART Martine donne pouvoir à Monsieur Yann DUGARD, Madame DAPPE Christine donne pouvoir à Monsieur FERON Patrice, Madame PAYEN Françoise donne pouvoir à Monsieur ADAM Claude, Madame ROGER Magalie donne pouvoir à Monsieur CARPENTIER Dominique, Madame Anne SEMBENI donne pouvoir à Mme Karine PASSERA, Monsieur BROUILLON Patrick donne pouvoir à Monsieur SIGNORET Francis, Monsieur DION Christophe donne pouvoir à Monsieur ETIENNE Philippe, Monsieur GIRONDELOT Bernard donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Jacques, Monsieur HULOT Christian donne pouvoir à Monsieur CORNEILLE Jean-Pierre, Monsieur LESOILLE Patrick donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Daniel, Monsieur QUEVAL Guillaume donne pouvoir à Madame MASLACH Marie-Odile, Monsieur SCHWEMMER Michaël donne pouvoir à Monsieur BROYER Jean.

OBJET : RELAIS DE SERVICES PUBLICS
AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FNADT 2015

Vu la délibération n°2010/11 du 15 février 2010 décidant d'implanter deux Relais de Services Publics sur son territoire à compter du 1^{er} avril 2010 ;

Vu la délibération n°DC2014/99 décidant de l'évolution des Relais de Services Publics en 2015, à titre expérimental ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire VALIDE les plans de financement prévisionnels figurant ci-après :

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le**

15 AVR. 2015

Plan de financement prévisionnel 2015 - Relais de services publics itinérant

Dépenses	Montant TTC	Ressources	Montant	%
<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>Aides publiques :</i>		
<i>Salaires + Charges :</i>	11 000	-Etat (10 000 €/an)	10 000	
<i>Brut + charges annuel</i>				54%
<i>Fournitures</i>	200			
<i>Frais de déplacements (agent d'accueil)</i>	900			
<i>Frais divers</i>	5 400			
<i>(téléphonique, Edf-gdf, photocopie, internet)</i>				
Communication	1 000			
		Sous-total	10 000	
		<i>Autofinancement</i>		
		Fonds propres	8 500	
		Emprunt		46%
		Crédit-bail		
		Autres		
Totaux	18 500		18 500	

Plan de financement prévisionnel 2015 - Relais de services publics fixe :

Dépenses	Montant TTC	Ressources	Montant	%
<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>Aides publiques :</i>		
<i>Salaires + Charges :</i>	22 500	-Etat (10 000 €/an)	10 000	
<i>Brut + charges annuel</i>				32%
<i>Fournitures</i>	500			
<i>Frais de déplacements (agent d'accueil)</i>	0			
<i>Frais divers</i>	7 000			
<i>(téléphonique, Edf-gdf, photocopie, internet)</i>				
Communication	1 000			
		Sous-total	10 000	
		<i>Autofinancement</i>		
		Fonds propres	21 000	
		Emprunt		68%
		Crédit-bail		
		Autres		
Totaux	31 000		31 000	

- AUTORISE le Président à déposer les dossiers de demande de financement pour le fonctionnement 2015 des Relais de Services Publics de l'Argonne Ardennaise au titre du FNADT.
- AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Le Président,
Francis SIGNORET



Certificat exécutoire, compte tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication ou notification le

15 AVR. 2015